



PRINCIPAUTÉ DE MONACO

**2ÈME RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA CONFÉRENCE DE SENDAI SUR LA
RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE (17-18 NOVEMBRE 2014)**

DÉCLARATION GÉNÉRALE

GENÈVE, LE 17 NOVEMBRE 2014

Je vous remercie Mme le Co-président/M. le Co-président,

La Principauté de Monaco tient tout d'abord à remercier les Co-présidents pour leurs efforts soutenus dans le cadre de ce processus préparatoire, ainsi que pour cette nouvelle version du projet de cadre d'action pour l'après 2015.

A ce stade, la délégation de la Principauté de Monaco souhaiterait partager quelques remarques d'ordre général.

Au cours des consultations menées ces dernières semaines, de nombreuses délégations ont plaidé, à juste titre, en faveur d'un nouveau cadre d'action clair, concis, orienté vers l'action et qui puisse être aisément utilisé et mis en œuvre par tous les acteurs concernés par la réduction des risques de catastrophe, à tous les niveaux. Or, pour parvenir à ce résultat, cette deuxième version du projet doit encore mobiliser les efforts des Etats afin que le texte final soit plus concis, évite les généralités et offre la souplesse nécessaire pour être adapté aux spécificités de chaque Etat.

Nous espérons donc que nos discussions lors de cette deuxième session du Comité préparatoire nous permettront d'aboutir à un texte mieux structuré, plus concis, plus simple et résolument orienté vers l'action.

Dans cette perspective, ma délégation se réjouit de pouvoir compter sur l'expérience de nos deux co-présidents, ainsi que sur le précieux appui du Secrétariat.

Je vous remercie de votre attention.